

REGROUPEMENT DES CESSIONNAIRES DU DUCHÉ DE BICOLLINE

SALUONS NOBLES PROPRIÉTAIRES,

VOICI LE PARCHEMIN D'ASSURANCE DESTINÉ à Ceux ET CELLES qui Possèdent UNE CABANE SUR LE VÉNÉRABLE  
DOMAINE DE BICOLLINE. UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE VOUS EST Offerte Afin DE PROTÉGER VOTRE HUMBLE  
DEMEURE, VOS TRÉSORS qui S'y TROUVENT AINSI que VOTRE RESPONSABILITÉ SUR CES TERRES.

Veillez, Nous VOUS Prions, nous faire PARVENIR CE formulaire PAR MESSAGER Électronique, ACCOMPAGNÉ DE PORTRAITS  
DE VOTRE NOBLE CABANE.

Transmettre vos demandes par courriel : [programmebicolline@essor.ca](mailto:programmebicolline@essor.ca)

**CONSENTEMENT REQUIS**

*Pour offrir nos services, nous devons recueillir, utiliser et partager certains de vos renseignements personnels. Consentez-vous à ce qu'ESSOR collecte, utilise et partage ces renseignements et ceux des personnes désignées au contrat auprès de nos assureurs et fournisseurs afin de traiter votre dossier, conformément aux exigences légales ?*

Ø Répondez en écrivant « **Oui, je consens** » ou « **Non, je ne consens pas** ».

Notre **Politique de confidentialité** est disponible sur notre site Internet [Politique de confidentialité - ESSOR Assurance](#)

**Informations de base :**

Nom de la personne responsable du dossier	
# de téléphone	
Courriel	
Adresse postale du responsable	
Nom si la cabane est au nom d'un OBNL/organisation civique et amicale enregistrée au REQ	
Noms de tous les propriétaires de la cabane	

**Informations de la cabane #1 :**

# de cession / # de la cabane	
Année de construction	
Nombre d'étage	
Type de toiture	
Dimension de la cabane au sol	
Présence de chauffage	
Valeur de reconstruction	
Valeur des biens/meubles	

**Informations de la cabane #2 :**

# de cession / # de la cabane	
Année de construction	
Nombre d'étage	
Type de toiture	
Dimension de la cabane au sol	
Présence de chauffage	
Valeur de reconstruction	
Valeur des biens/meubles	

**Autre :**

<b>***Fournir des photos extérieures des quatre côtés de la ou les cabanes</b>	
Commentaires (facultatif)	
Si vous avez effectué des rénovations ou si la cabane a été construite il y a plus de 20 ans, fournir le détail des travaux	